Cinquante-sixième année. - N ° 64 A Jeudi 31 mars 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2475

89 – YONNE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SENS

Avis de dépôt

Date : 3 mars 2022.
Liste des créances nées après le jugement d'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire.
439 203 423 RCS Sens.
ERGALIA.
Forme : Société par actions simplifiée.
Activité : la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières (pour son propre compte) notamment de parts et d'actions de sociétés exerçant leur activité dans le domaine de la fabrication et de la commercialisation de produits chimiques et du traitement des eaux usées.la prise de participation dans le capital de toutes sociétés ayant pour objet les activités ci-dessus décrites - l'achat, la fabrication, le conditionnement et la vente de tous articles de droguerie et de produits chimiques ainsi que de tous produits s'apparentant à Ces deux Catgégories - la propriété et l'Exploitgation par bail, location ou autrement d'immeubles et de matériels, équipements et outillages industriels..
Adresse : 1, rue de Champlay, 89710 Senan.
Complément de jugement : La liste des créances de l'article L 641-13 du code de commerce est déposée au greffe où tout intéressé peut contester cette liste devant le juge-commissaire dans le délai d'un mois à compter de la présente publication.